



L'Agorathèque, un pont vers l'extérieur

Accueillant élèves, enseignants et stagiaires en formation continue, l'ancien CDI du lycée agricole Le Puits de l'Aune, transformé en Agorathèque, est ouvert aux associations extérieures et aux habitants de la commune. Une révolution qui redessine à Feurs (Loire) le métier de professeur documentaliste.

Photos : D. R.



Le LTP Le Puits de l'Aune et son agorathèque.

rencontres, ouvertes aux habitants de la commune, sont préparées en amont par les élèves de la filière Bac pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires), encadrés par Annie Rochigneux, professeur en économie sociale et familiale. « Nous allons à l'Agorathèque rechercher des informations sur le thème retenu en nous appuyant sur les documentalistes. Ils nous proposent une liste d'ouvrages et d'articles de presse à consulter. Ensemble, nous réfléchissons à la manière d'inciter nos élèves à

LAURENCE ESTIVAL

Édifié en 2008, le bâtiment a fière allure. Situé de l'autre côté de l'aile principale du lycée agricole Le Puits de l'Aune, à Feurs, dans la Loire, l'Agorathèque, qui a succédé au CDI, s'inspire des expériences menées au Canada. À mi-chemin entre le centre culturel et le centre de documentation scolaire, ce lieu se veut un trait d'union entre le lycée et le monde extérieur. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il s'est installé à deux pas des salles abritant la formation continue où se pressent les professionnels, ainsi que de la crèche d'application de l'établissement, forte de ses dix-huit berceaux. « Nous souhaitons casser les clivages en transformant notre CDI en un espace ouvert. Notre objectif : répondre à notre mission d'animation du territoire en développant les espaces de rencontres et d'échanges entre le dedans et le dehors et participer à la mutualisation des savoirs », explique le chef d'établissement, Jean-Michel Mari.

Ce projet ambitieux s'organise autour de plusieurs axes. Première pierre à l'édifice : la signature de conventions de partenariat avec une douzaine d'associations locales, œuvrant dans le milieu social, point fort du lycée tant en formation initiale qu'en formation continue. « Elles

peuvent utiliser le centre de documentation à leur guise, y transférer leurs propres ouvrages et magazines qui viennent enrichir le fonds du lycée, mais aussi réserver des salles de travail dans des espaces dédiés, installés dans l'Agorathèque », poursuit Jean-Michel Mari. Ces salles sont également ouvertes aux élèves et stagiaires pour des travaux de groupe. Certaines associations ont franchi un pas supplémentaire, élisant domicile au lycée, devenu leur siège social. C'est notamment le cas de la branche locale de Jalmalv (Jusqu'à la mort accompagner la vie). « En partageant les mêmes lieux, on apprend à mieux se connaître, met en avant Annie Bernard, la responsable de cette association. Cette proximité nous permet notamment d'intervenir dans les classes pour sensibiliser les jeunes aux soins palliatifs. »

Lieu d'échanges

Deuxième étage de la fusée : l'organisation, une fois par mois, de conférences communes entre le lycée et ses partenaires associatifs. Centrées sur des questions de société (santé, nutrition...), ces



explorer un sujet sous toutes ses facettes : quand nous abordons par exemple la question du handicap, il ne s'agit pas seulement de récolter des données sur ce sujet mais de voir aussi comment on peut créer ou adapter du mobilier pour ce public », souligne l'enseignante.

Le jour J, les élèves de première sont chargés de prendre des notes et de rédiger un compte rendu. À tour de rôle, un heureux élu a la responsabilité de filmer les conférences. Des tâches à ne pas prendre à la légère car ces vidéos, tout comme les comptes rendus, sont ensuite déposés à l'Agorathèque et sont donc disponibles à la demande... « Ces confé-



Une documentation « plus riche » que dans un CDI classique.

rences nous font découvrir des sujets auxquels nous ne nous serions pas spontanément intéressés. Elles nous donnent en outre la possibilité de travailler avec des associations qui peuvent nous proposer des stages ou nous ouvrir les portes de structures sociales avec lesquelles elles sont en relation », apprécie Julie, une élève particulièrement mobilisée, dont le passage derrière la caméra a contribué à améliorer la confiance.

Combattre « l'illettrisme numérique »

Bénéfique pour les jeunes, l'ouverture de l'Agorathèque sur l'extérieur n'est pas sans conséquences pour les deux professeurs documentalistes – Dominique Crépet et Olivier Peyron – qui sont aux manettes de ce « tiers-lieu », pour reprendre l'expression canadienne chère au directeur. « Elle a modifié notre métier, résume Dominique Crépet. Nous devons nous adresser à un public plus large et plus divers que dans un CDI classique et gérer de ce fait une documentation plus riche. » Ce centre de ressources est ainsi devenu incontournable dans le secteur sanitaire et social. Les structures publiques comme le réseau Éducation Santé Loire viennent par exemple y déposer leurs brochures d'informations afin de toucher élèves, professionnels mais aussi le grand public invité à assister aux conférences. Aussi, pour attirer un maximum de curieux, les professeurs documentalistes participent activement

au choix des thèmes retenus pour ses débats, en étant à la fois à l'écoute des enseignants et des associations, en prenant en compte l'actualité.

Autre manière de faire venir des personnes extérieures à l'établissement et de susciter des débats : l'organisation dans

l'Agorathèque d'expositions temporaires visant, à partir d'œuvres d'art, à changer la vision du public sur certains thèmes délicats (suicide, maladies...).

Toutefois, malgré tous ces efforts, Olivier Peyron s'aperçoit que les stagiaires en formation continue, comme les bénévoles des associations partenaires, n'ont pas encore pris l'habitude de franchir le seuil de l'Agorathèque. Il est en train de réfléchir à la façon de développer des ressources documentaires en ligne, auxquelles ce public pourrait avoir accès à distance après avoir rempli un bulletin d'adhésion.

« Cela nous conduit à nous interroger non seulement sur les contenus mais sur la manière de les diffuser, ce qui est encore nouveau pour nous », reconnaît

celui qui édite déjà une newsletter électronique pour communiquer sur les activités de l'Agorathèque auprès du plus grand nombre. Un site Internet¹ a également vu le jour. « Mais il est clair qu'il faut aller plus loin. Passer au numérique va

« Passer au numérique va modifier notre manière de faire la promotion des documents. »

modifier notre manière de faire la promotion des documents. Il faut donner envie au public, y compris aux élèves et enseignants. En dehors des plages bloquées dans les emplois du temps ou des moments consacrés à l'orientation, ils n'ont pas l'habitude de fréquenter le centre de documentation », regrette-t-il. Dans un rôle qui s'apparente de plus en plus à celui d'un animateur ou d'un community manager, Olivier commence à sensibiliser les différentes cibles en utilisant Facebook ou même Twitter. Et pour

éviter les fractures générationnelles entre les jeunes, à l'aise sur les réseaux sociaux, et les adultes moins aguerris, le professeur documentaliste envisage d'initier ceux qui le souhaitent à ces nouveaux médias pour combattre « l'illettrisme numérique », son nouveau cheval de bataille...

1. http://www.netvibes.com/agoratheque#Actualite_locale

L'heure des réseaux

Comment gérer et digérer un nombre croissant de ressources avec des forces limitées ? Pour répondre à cette question, les documentalistes de l'Agorathèque ont choisi de jouer la carte de la mutualisation en adhérant à de multiples réseaux. Premier d'entre eux : le réseau Renadoc qui rassemble les documentalistes de l'enseignement agricole, privé et public confondu. Il fonctionne sous la forme d'une base de données comportant des fiches de lecture rédigées par chaque membre du réseau, qui s'engage à en mettre en ligne un certain nombre par mois. Dominique Crépet et Olivier Peyron s'appuient également sur le réseau Fragola, un réseau de ressources numériques dédiées au secteur sanitaire et social. Ils bénéficient par ailleurs du réseau Ticeur, propre au Cneap, dans lequel les documentalistes échangent entre eux des bonnes pratiques. **LE**



© Renadoc